

« Enfin, je sais que M. l'aumonier l'a visité cette nuit, quelques heures avant sa mort.

« Veuillez agréer.....»

Signé: RIGOT,

*sergent au 1er étrangers.*

.....  
 Avant de monter à l'autel, l'abbé Martin se tourna vers ses paroissiens :

Mes frères, dit-il, Notre-Seigneur a pardonné au bon larron : priez avec moi pour qu'il pardonne à ceux qui ont travaillé à racheter leurs fautes, et qui sont morts en implorant la clémence de Dieu.

Sa voix tremblait.

Et dans le grand silence de l'église, un sanglot éclata.....

Françoise venait de tomber à genoux.

ETIENNE DE BESANGENET.

#### A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Valier, le 17 ; à Saint-Pierre Baptiste, le 19 ; à Saint-Laurent, le 21.—La polémique aigre-douce entre M. l'abbé Baillargé et M. Fréchette est terminée. Si le premier a été épluché, le second a été littéralement tondu ; et son accusation « Montrez-moi le collège classique où l'on enseigne à parler, à lire et à écrire », reste encore à prouver.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décrété qu'il n'était plus nécessaire d'être catholique pour être membre de cette association. Le programme anti-national s'exécute graduellement. Le Congrès dit national a aussi émis un projet d'union entre « l'Alliance française » et notre société de Saint-Jean Baptiste. Or, l'Alliance française, comme nous l'avons déjà dit, a été condamnée par l'archevêque de Port-Louis, et le Saint-Office l'a exhorté à persévérer dans sa manière d'agir en empêchant les fidèles de se joindre à cette société.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est certainement entrée dans une très mauvaise voie.—La lettre de Mgr Taché à un certain neveu, publiée par M. Tarte comme pièce de conviction, n'est pas même un commencement de preuve qu'il y ait eu compromis entre Mgr Taché et le gouvernement au sujet des écoles de Manitoba. Le démenti de l'archevêque de Saint-Boniface subsiste tout entier.—Un journal, par plaisanterie sans doute, a annoncé que les 16 collèges affiliés à Laval deviendraient purement et simplement des collèges commerciaux et que le Séminaire de Québec seulement donnerait un cours classique. Il n'est pas nécessaire de couper les ailes de ce phénoménal canard.